



LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL



ED- RESP. : Andrée Defaux, rue Pépin, 64, 5000 Namur. PRIX : 2€. BIMESTRIEL N° 428 Janvier/février 2026

P705187



PB-PP B-01297
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU
DE
DÉPÔT :
5000
NAMUR



Assemblée des militants, décembre 2025

Sommaire

- P.2** FEDERATION
- **ON EST LA. ON EST LA.**
- **AIDE A LA JEUNESSE**
- P.3** ANDENNE
TENDRE LA MAIN
- P.4** NAMUR
RESISTER
- P.5** FEDERATION
- **EN RECOURS**
- **AUJOURD'HUI COMME HIER**
- P.6** FEDERATION – NOS DROITS
EXCLUSIONS DU CHOMAGE
- P.7** NAMUR - HORS CADRE
CHEMINS DE TRAVERSES
- P.8** FEDERATION
- **MALTRAITANCES**
INSTITUTIONNELLES
- PETITES NOUVELLES

Editorial

Pour 2026 : Résistance et solidarités

Lorsqu'on porte les valeurs de solidarités, de redistribution et d'équité, comme nous le faisons inlassablement dans nos rassemblements et actions à LST, 2025 apparaît franchement catastrophique. Les orientations politiques des divers gouvernements, ici en Belgique, mais aussi un peu partout dans le monde, visent en effet tout le contraire : méritocratie (pour être aidé, il faut le mériter), rejet de l'étranger (responsable de nos malheurs), chômeur- profiteur, malade imaginaire, etc. Des décisions et des discours qui nous divisent au lieu de nous rassembler et renforcent ainsi le pouvoir des puissants et la détresse des faibles. Au point où même les discours des politiciens de gauche en sont réduits à défendre « les travailleurs de la classe moyenne » et ne parlent plus des pauvres.

En face de tout cela, la résistance est bien présente et s'organise. Par exemple, nous avons relevé, dans notre éditorial du mois de décembre 2025, l'importance des grèves et des manifestations. Cela reste un moyen de résistance légitime et important. Cela a encore été affirmé lors des discours tenus par le monde syndical et associatif, par exemple devant le siège du MR de Namur, lors de la manifestation du 24 novembre. Forts de notre robustesse, construite au cours de notre histoire, à LST comme en d'autres lieux, nous n'avons de cesse d'analyser et de dénoncer ces politiques destructrices de la solidarité sociale, ces discours simplistes et populistes qui nous divisent. Il faut inverser la tendance, les rapports de force. 2026 nous invite à cette résistance, à ce renforcement de la solidarité. Une bonne année, ensemble, ici et ailleurs.

Jacques Fourneau

Que celui ou celle qui sait lire,
lise et partage ce journal avec celui ou celle
qui n'a pas pu apprendre à lire.

ON EST LA. ON EST LA.

CE SLOGAN SCANDÉ PAR LES MANIFESTANTS, ON LE COMPREND BIEN À LST

Quelle que soit notre manière d'y participer, préparation, présence aux grèves, en pensée et en soutien, on est sensibles aux enjeux. Que l'on parle de santé, de pensions, de chômage et plus largement de la sécurité sociale, nous dénonçons l'absence de responsabilité politique qui menace de nombreux droits. La sécurité sociale est attaquée de toute part. Ce sont les plus pauvres qui payent le prix fort !



Le 24 novembre 2025, à LST, nous avons participé à un atelier autour des messages à faire passer en ces jours de grèves, essentielles pour notre survie.

**Vous nous mettez tous
en danger !**

Les motifs des grèves sont bien clairs pour nous, car les décisions politiques qui vont être prises impacteront directement notre quotidien et nos vies. Toutes ces lois vont entraîner un manque à gagner et l'appauvrissement de la population surtout pour les plus vulnérables. Le pays entier réagit aux mesures prises par l'Arizona.

Malades responsables ? NON !

Certains se demandent où est la lieur d'espoir ? Elle demeure notamment dans les manifestations. Dans le passé, elles ont permis notamment le droit de vote des femmes, le droit à la semaine de 38 heures et des congés payés,

abandon du projet de la retraite par points. Ainsi que des victoires récentes, dues aux manifestations, comme le fait que le gouvernement a fait des concessions. Cela montre que quand on fait pression les choses bougent.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons qu'un accord sur le budget vient d'être trouvé le gouvernement. Véritable pied de nez aux grévistes. Mais cela ne stoppera pas la grève. Trop de choses sont encore à remettre en question.

**Petit revenu, grosse fortune...
vous vous trompez de poches**

Nous continuerons nos revendications dans les grèves actuelles et à venir. Où est la justice sociale ? Pourquoi vit-on ? Quel avenir pour nos enfants ?

Fabienne D. et Perry

HIERARCHIE ET DUREE DES MESURES EN AIDE A LA JEUNESSE

L'administration de l'aide à la jeunesse a organisé cette année des « assises ». Ce sont des lieux pour débattre, pour construire des références et améliorer l'aide à la jeunesse.

Les Mouvements LST et ATD Quart-monde font partie du groupe Agora¹



(nous sommes parmi les fondateurs). Nous n'avons pas été conviés à cette organisation, alors que nous estimons, en tant que familles et associations

rassemblant des familles, être acteurs à temps plein ! **Nous sommes et voulons rester acteurs de notre vie de famille**, acteurs dans un changement de société où les jeunes et les parents ont leur mot à dire pour que les plus pauvres puissent vivre en famille, dans la dignité, pour qu'il n'y ait plus de placement pour cause de pauvreté.

Lors de la 3eme assise, nous avons eu néanmoins vingt minutes pour apporter notre témoignage sur la thématique de « la hiérarchie et la durée des mesures en aide à la jeunesse ».

Nous avons pu insister sur l'importance de vivre en famille, de maintenir les liens familiaux ou de les consolider, de les restaurer si nécessaire.

Nous avons souligné que, comme il est écrit dans le décret, l'éloignement du milieu de vie doit être une mesure de dernier recours et aussi brève que possible. L'objectif doit être de

favoriser le retour en famille, lorsque cela est envisageable. Il est primordial que les intervenants soient réellement à l'écoute des familles, cela implique de croire en leurs capacités.

Les enfants et leurs familles ont également le droit de voir les mesures d'aide évaluées régulièrement, au moins une fois par an, et d'être écoutés sur leur vécu.

Cependant, la récente déclaration de politique semble remettre en question cette garantie.

**Ils m'ont dit : «on se charge de tout»
Moi ce que je veux, c'est
qu'on me laisse ma place et mon rôle
de parent et pas qu'ils me le prennent
pour s'en occuper.**

Vous pouvez consulter notre intervention dans son intégralité sur notre site.

¹ Le groupe **Agora** est un espace de dialogue entre des familles en situation de grande pauvreté, des membres de l'Administration de l'Aide à la jeunesse et des acteurs de terrain issus des Services de l'aide à la jeunesse (SAJ) et des Services de la protection de la jeunesse (SPJ).

² https://www.mouvement-lst.org/documents/2025/Contribution_ATD-LST_assisesAJ_20251125.pdf

Andenne

TENDRE LA MAIN

QUAND UN MILITANT OUVRE SA PORTE...

HEBERGER DES GENS A LA RUE

C'est-à-dire que je suis très sensible et quand je vois l'une ou l'autre personne qui est dans la rue ou qui est sans rien du tout, ça me fait du mal.

Comme j'avais un endroit qui était libre d'occupation, autant héberger ces personnes au moment des grands froids.

Quelques sans-abris, quelques personnes qui n'avaient plus rien dans la vie, qui étaient dépressives pouvaient ainsi profiter de la chaleur de la maison.

Il y avait des chaises et des tables qui étaient disposées. Ils buvaient un petit verre, ils étaient au chaud, ils étaient bien heureux comme ça.

Mais quelques temps plus tard, des policiers sont venus et ont fait partir toutes ces personnes. Elles n'ont marqué aucune résistance.

Je me suis dit : « Il faudrait que ces personnes sachent un jour ce que c'est de dormir dans la rue. Comme ça, ils comprendront que c'est désagréable, que c'est un calvaire. C'est une injustice, c'est inacceptable. »

Je suis assez catholique alors pour moi c'est important d'aider son prochain. Ton prochain qui t'aidera aussi. Et puis, il y a l'importance d'accueillir et d'être accueilli aussi.



DES PARCOURS DIFFICILES

C'est comme maintenant, j'ai un problème avec quelqu'un, je ne sais pas pourquoi. Il a vu la personne que j'avais hébergée et ça ne lui plaît pas. Personnellement, je n'ai rien eu avec lui sauf une remarque. Mais les autres voisins sont très gentils avec moi.

Il y a des gens à la rue et je passe tous les jours leur dire bonjour parce que j'habite à 100 mètres.

Il y en a quelques-uns, ils ont fait quelques bêtises. Ils sont catalogués. Il y en a un qui vient chez moi, mais les



gens disent : « c'est encore un gars de la rue. »

On les appelle comme ça. Ils portent, comme on disait, une étiquette. Ils sont mal vus.

Pourtant, ce sont de braves gens.

Il y a aussi des parcours de vie difficiles. Qui font qu'on baisse les bras.

Il y en a qui ont la dépression, les problèmes de boisson, de drogue et tout ça. Et donc, une chose en entraîne une autre.

Certains se laissent plus influencer que d'autres. Ils parlent un peu wallon, un peu vulgaire pour certains. Et quand les gens les entendent, ils les regardent bizarrement.

TOUT PEUT BASCULER

Une de mes connaissances proches a rencontré des difficultés. Il a dormi dans une tente sur les hauteurs de la ville. Mais il n'a pas tenu longtemps, il n'a pas su. Et puis, il ne savait pas manier la tente.

Je ne pouvais pas le laisser ainsi et donc, je l'ai hébergé quelques temps chez moi. Là aussi, il a dû partir de chez moi car l'espace était trop petit. Je vis seul et la présence de quelqu'un me permet de discuter de tout et de rien. Cela brise la solitude.

Et puis, c'est surtout mon esprit chrétien qui me dit qu'il faut s'entraider les uns les autres. Il faut aider le prochain. Comme le prochain peut-être t'aidera aussi.

Avant, j'étais dans un milieu où je voyais et discutais avec beaucoup de monde. Et puis, l'entreprise a cessé ses activités.

Je me suis retrouvé là, comme ça. C'est difficile, ça. J'étais un peu dépressif à cette époque-là quand on a fermé. C'est comme pour tout le monde.

J'ai travaillé un moment, pendant 3-4 mois. Je travaillais dans les plantes. C'était très bien, j'étais content. Je n'ai plus continué parce que le patron a aussi cessé ses activités.

Ce qu'il y a, c'est que je ne peux plus travailler. Pour des raisons de santé.

Maintenant, je m'occupe comme je le peux et je viens notamment à LST.

Un militant

RESISTER

*LES PERSONNES SANS EMPLOI
NE SONT PAS DES FAINÉANTS, DES PROFITEURS...*

MES PREMIERS CONTRATS

Aller à l'école, c'était pas trop mon truc. Sans grande conviction, je me suis lancée dans une formation d'aide familiale. Cela m'a réveillée.

Un an après, j'ai trouvé un remplacement de 4 mois. Train, autre train, bus et ¼ d'heure à pied. Trois heures de trajets tous les jours. Mais c'était une chouette équipe. J'ai eu la chance d'être engagée en CDI après.

Et puis, j'ai eu mes deux enfants. Pour leur entrée en primaire, je voulais trouver un travail plus près. J'ai eu la chance de trouver comme aide familiale avec de bonnes conditions. Ce travail me plaisait

Jusqu'à ce qu'on change de direction, dans les années 90.... L'objectif n'était plus du tout dans le relationnel mais dans la rentabilité ! C'est dans cette période-là que les titres-services sont apparus et finalement, on ne faisait plus que le nettoyage. J'y suis restée 15 ans. Profitant d'un crédit d'heures, je me suis également formée en gérontologie, PNL, accompagnement des mourants,...

CHOMAGE, LE CHOC

Mais en 2008, des problèmes familiaux m'ont freinée. J'ai perdu mon emploi. Un choc. Je me suis retrouvée au chômage.

C'était très dur. Je ne pouvais pas rester comme ça. J'avais une famille, il fallait vivre. À ce moment-là, j'étais seule avec 3 garçons à la maison. Et parfois leurs copains. On a hébergé quelqu'un aussi qui avait besoin d'aide. Pour moi, l'héberger, c'était normal. On ne pouvait pas le laisser dehors.

**Je pense à tous les jeunes.
Restez vous-mêmes. Et luttons.**

LES MINI-CONTRATS

Puis j'ai eu un contrat de 4 mois en logistique, dans un hôpital. J'ai dû travailler en titres-services, c'était des conditions difficiles. Je trouve que les titres-services, c'est de l'exploitation. Si « le client » est content de toi, tu travailles chez lui. Tout faire en peu de temps. Parfois, il n'y a personne à ton arrivée, mais une liste de tâches sur la table. Tu es « la bonne ». Heureusement que je pouvais me baser sur mon passé d'aide familiale, sinon, je rentrais tous les jours sur les genoux. L'exploitation, c'est aussi le tarif : 10 € de l'heure, brut. Et je ne devais pas trop me plaindre,

mes trajets étaient courts (trajets non compris dans le temps de travail).

Un jour, une voisine m'a proposé des remplacements chez des religieux, « les Pères ». De temps en temps, j'avais un petit contrat de quelques heures, parfois un mois, parfois 15 jours. Puis, on m'a engagée pour le soir (nettoyage, vaisselle, repas). J'ai cumulé ces deux emplois partiels pendant 1 an. 10 € de l'heure brut pour le titre service, 9 € pour le travail chez les religieux, qui n'ont pas voulu tenir compte de mon ancienneté.

En 2011, j'ai alors suivi une formation d'assistance en logistique, et j'ai pu travailler 4 mois dans un hôpital. A la pension d'une collègue, en 2013, je suis passée à temps plein chez « les Pères ». Jusqu'à ce qu'ils ferment le bâtiment. On nous a fait suivre par un coaching, pour se donner bonne conscience. Rebelote le chômage.



REBELOTE LE CHOMAGE

Ça n'a pas été facile. Avec un fils encore aux études. Et un C4 pas correct : les dates ne correspondaient pas. Ça a pris du temps, de l'énergie, je ne comprenais pas ce qui arrivait.

Pas facile non plus de perdre son emploi à 1 an et demi de la pension. Ça fait mal. Très mal. Je sais que je ne suis pas la seule dans ce cas.

J'ai reçu ma première paie de chômage, l'année passée : après les paiements, je n'avais plus rien pour manger.

Sortir, aller boire un café quelque part pour rencontrer des gens, non !, je ne pouvais même pas faire ça. La différence financière était trop importante : 300 euros. C'est beaucoup.

On s'enferme alors. On s'enferme et on reste comme ça devant la télé à regarder les histoires de Noël. A regarder le bon chocolat chaud. Et les cadeaux. Je remercie mes parents de nous avoir inculqué des valeurs de non-gaspillage, et ne pas envier les autres.

Je n'ai pas baissé les bras. Inscrite en intérim, j'ai eu un petit contrat de technicienne de surface.

TRAVAIL ET EXPLOITATION

J'ai toujours pensé avoir eu de la chance. J'ai pu travailler, j'ai été heureuse d'être aide familiale avec du relationnel. Mais avec le recul, je vois aussi de l'exploitation. La première, c'est les titres services, c'est en lui-même un système d'exploitation. La seconde c'est d'être payé à 9 euros de l'heure brut ! Évidemment, petit à petit, ça a augmenté. Mais ce n'était pas encore un tarif horaire correct pour le travail fait. Avoir un emploi, ça ne rend pas toujours heureux. Ni riche. Mais c'est un peu « être dans la norme », je me sentais revalorisée. Même si j'ai souffert ! Et puis on a l'impression de se permettre plus de choses. Les congés payés, par exemple, ça met du beurre dans les épinards. Pour moi, ça servait surtout à combler mes découvertes !

CHANGER

Pour que les choses changent, il faut nous permettre de concilier travail et vie familiale, sans stress (le fait que j'ai travaillé, c'était plus nerveux à la maison). Par rapport aux employeurs, on devrait plus s'affirmer. Mais on a toujours peur de perdre son boulot. Est-ce normal qu'ils aient ce pouvoir ? C'est pour ça qu'on doit bouger, parler et faire bouger. Manifester et dénoncer. Dans quelques semaines, je serai pensionnée. Je ne vivrai pas mieux, mais je me sentirai plus libre. J'ai fini ma carrière de travailleuse à quelques € de l'heure... Je pourrais enfin me distancier de cette sorte de harcèlement (ça fait un an que je n'ai plus d'employeur, mais dans ma tête, les ordres, les remarques, les mots injustes sont toujours là).

Je suis fière de moi malgré toutes les difficultés, j'y suis arrivée. Je pense à toutes ces femmes qui se battent, ça reste un poids sur le cœur. Et elles peuvent être fières aussi.

**Je suis fière de moi.
j'y suis arrivée.**

Je pense aussi à tous ces jeunes qui commencent à travailler... Vous avez des droits... Bien sûr, il faudra s'adapter à des horaires, à un travail. Ça, c'est normal. Mais restez vous-mêmes. Et luttons.

Régine L.

Fédération

EN RECOURS

LST SOUTIENT LA PLATEFORME « EXCLUSION DE CHOMAGE »

Le front commun syndical (FGTB/CSC/CGSLB) ainsi qu'une série d'organisations (La ligue des familles, La ligue des droits humains, le BAPN, Soralia, Vie féminine, etc.) se sont rassemblés pour lutter contre les mesures de réforme du chômage et contre la limitation dans le temps de ce droit. Leur objectif : défendre le maintien de la sécurité sociale et de l'allocation de chômage.

Cette plateforme frappe fort en introduisant un « recours en annulation » devant la Cour constitutionnelle avec demande de suspension puis d'annulation de la loi programme votée en juillet 2025.

En effet une loi ne peut être contestée que pour violation de la Constitution et ne peut être censurée que par la Cour constitutionnelle.

L'objectif sera de démontrer à quel point cette législation va impacter durement et durablement toute une partie de la population en l'excluant du droit à la sécurité sociale. Et va constituer un réel recul pour le droit de la sécurité sociale.

Le Mouvement LST s'est inscrit en soutien de cette démarche. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de

l'évolution de ce recours et des autres démarches entreprises pour lutter contre cette loi programme et tous ses impacts sur le droit à la sécurité sociale.

Mélanie De Groote



Aujourd'hui comme hier

COUPONS LES AILES AUX BOBARDS, PAS À LA SÉCURITÉ

CE MOIS, PATRICIA ET CATHERINE NOUS ONT RETROUVE UN ARTICLE DATANT DE 1993, SUR LA SECURITE SOCIALE.

En voici des extraits :

LA FORMIDABLE REUSSITE DE LA SECU

(...)

Depuis plus de 40 ans, la sécurité sociale nous garantit les pensions, les allocations familiales, le remboursement des soins, les allocations de chômage... Et cela, grâce à la contribution de tous. (...)

Elle empêche ainsi l'injustice sociale et l'exclusion. Pensons simplement aux travailleurs qui ont perdu leur emploi. Ils ont droit au chômage grâce aux cotisations. (...)

UN « GOUFFRE ».

QUEL « GOUFFRE » ?

L'Etat Belge veut mettre des conditions encore plus strictes, et même il tend vers une privatisation (c'est-à-dire que chacun paie avec ses moyens et il n'y a plus d'aide).

Et tout cela parce que la sécurité sociale lui pompe trop d'argent. (...) Il y a en effet un déficit, (...) Ce n'est pas un « gouffre », ce n'est qu'un tout petit trou. La sécurité sociale doit retrouver son équilibre, c'est vrai. Mais ce n'est pas une raison pour réduire les remboursements et diminuer les allocations !

POUR LA SECU

Vivre coûte déjà très cher pour nous qui avons peu de moyens. Se soigner deviendra-t-il un luxe ? Vieillir, un état à ne jamais atteindre ? Les chômeurs sont-ils responsables de la crise de l'emploi ou l'inverse ?

Ceux qui ont l'argent pourront se mettre à vivre, les autres.... Qu'ils tirent leur plan. (...)

Sauvons les droits que nos parents ont acquis. La solidarité nous fait vivre, pas la charité.

ENCORE POSSIBLE AUJOURD'HUI

C'était il y a plus de 30 ans. Et pourtant ces lignes, on pourrait les ré-écrire comme telles aujourd'hui.

Ce n'est pas la première fois que nous faisons ce parallèle entre hier et aujourd'hui, et où l'on constate que les choses se répètent... Et bien souvent empirent (1).

Le constat cependant peut ici nous laisser de l'espoir, et donner des raisons de continuer à nous battre. Il y a 30 ans, on parlait de « gouffre ». Or la vie a continué. On a pu continuer à assurer la sécurité sociale, on a trouvé les moyens de le faire. C'est donc qu'il y a moyen encore actuellement.

1.Voir notre publication du 17 octobre 2024 « Piqure de rappel » <https://www.mouvement-lst.org/documents/2024/Piqure de rappel 17 Oct 2024 light2.pdf>

Nos droits

EXCLUSIONS DU CHOMAGE :

QUE FAIRE À PRÉSENT ?

La réforme du chômage décidée par le gouvernement fédéral va entraîner les premières exclusions dès le 1^{er} janvier 2026.

Les personnes en fin de droit perdront leur qualité de « chômeur indemnisé » et la protection sociale que garantissait ce statut.

QUE FAIRE UNE FOIS EXCLU DU CHOMAGE ?

Une fois exclu du régime de l'assurance-chômage, il est important de se demander à quel statut social on pourra désormais prétendre. Il est essentiel d'être titulaire d'une autre source de revenus (revenus d'un emploi, ou revenus de remplacement de la sécurité sociale) qui permet de rester en ordre dans ses droits sociaux, à commencer par la couverture des soins de santé et les allocations familiales pour les enfants à charge.

Une fois le droit au chômage perdu, il faut entreprendre ou poursuivre les démarches nécessaires, soit pour trouver un emploi, soit pour ouvrir un droit à d'autres allocations sociales (par exemple : RIS au CPAS ou allocations pour personnes handicapées).

CHERCHER UN EMPLOI

Même pour entreprendre ou poursuivre les démarches de recherche d'emploi, il est important d'avoir récupéré un statut social clair. En effet, certains dispositifs d'aide à l'emploi sont ouverts à des personnes qui ont un statut social personnel (en tant que bénéficiaire d'une aide financière du CPAS, personne

handicapée avec numéro AVIq par exemple).

Même sans statut social individuel, il est toujours possible de s'inscrire au FOREm (Région wallonne) ou Actiris (Région bruxelloise), d'envoyer des candidatures, et postuler à un emploi. Ce sera le cas de nombreuses personnes exclues du chômage qui cohabitent avec une personne dont les revenus font obstacle à une allocation sociale personnelle dans le chef de la personne exclue du chômage.

Le FOREm et Actiris sont les premiers organismes à contacter, mais les offres d'emploi transitent également par les réseaux sociaux, ou sont consultables directement sur le site des entreprises. Il est essentiel de garder la preuve des démarches de recherche d'emploi.

L'AIDE DU CPAS

Le CPAS a pour mission légale d'accorder les aides nécessaires pour ne pas se retrouver dans une situation non conforme à la dignité humaine.

Il est donc important de s'adresser au CPAS : celui-ci examinera la situation concrète de la personne, la composition de son ménage, les autres revenus du ménage, le budget, les besoins personnels particuliers éventuels (soins de santé élevés ou situation d'endettement, par exemple).

Le fait d'être propriétaire de son logement n'est pas un obstacle à l'aide du CPAS (mais le CPAS devra calculer si cela entraîne une (légère) réduction du montant du RIS).

REVENU D'INTEGRATION ET AIDE SOCIALE

Le CPAS est compétent pour accorder le revenu d'intégration (RIS) à des personnes qui se retrouvent sans ressource. Son montant varie, notamment, en fonction de la composition du ménage et des autres revenus déjà présents dans ce ménage.

Mais le CPAS n'a pas que l'octroi du RIS parmi ses missions.

Il doit aussi accorder toute aide nécessaire en cas de besoin, quelle que soit la nature des revenus de la personne qui s'adresse à lui. Que l'on perçoive le RIS ou toute autre source de revenus d'un montant insuffisant pour faire face à une situation de besoin, on a le droit de solliciter du CPAS une aide sociale spécifique pour faire face à cette situation.

Même si on ne peut pas ouvrir un droit au RIS (par exemple parce que la personne exclue du chômage vit sous le même toit que d'autres personnes disposant de revenus), il est possible de solliciter auprès du CPAS une aide sociale financière personnelle.

Le CPAS examinera cette demande d'aide sociale financière en vérifiant si la situation de besoin vécue par le demandeur l'empêche ou non de vivre conformément à la dignité humaine. Le CPAS procédera à une enquête sociale complète pour examiner si – et quelle – aide se justifie.

À suivre

Philippe Versailles

BIMESTRIEL !

Dorénavant, LA MAIN DANS LA MAIN paraîtra tous les 2 mois, 6 numéros par an. Ce petit changement nous permettra de continuer à vous offrir des témoignages, des analyses, des informations, des échos de notre Mouvement ...

Vous pouvez nous retrouver également sur notre site ainsi que sur notre Facebook

Solidarité

UNE BONNE ANNÉE 2026

Démocratie Humanité

Hors cadre

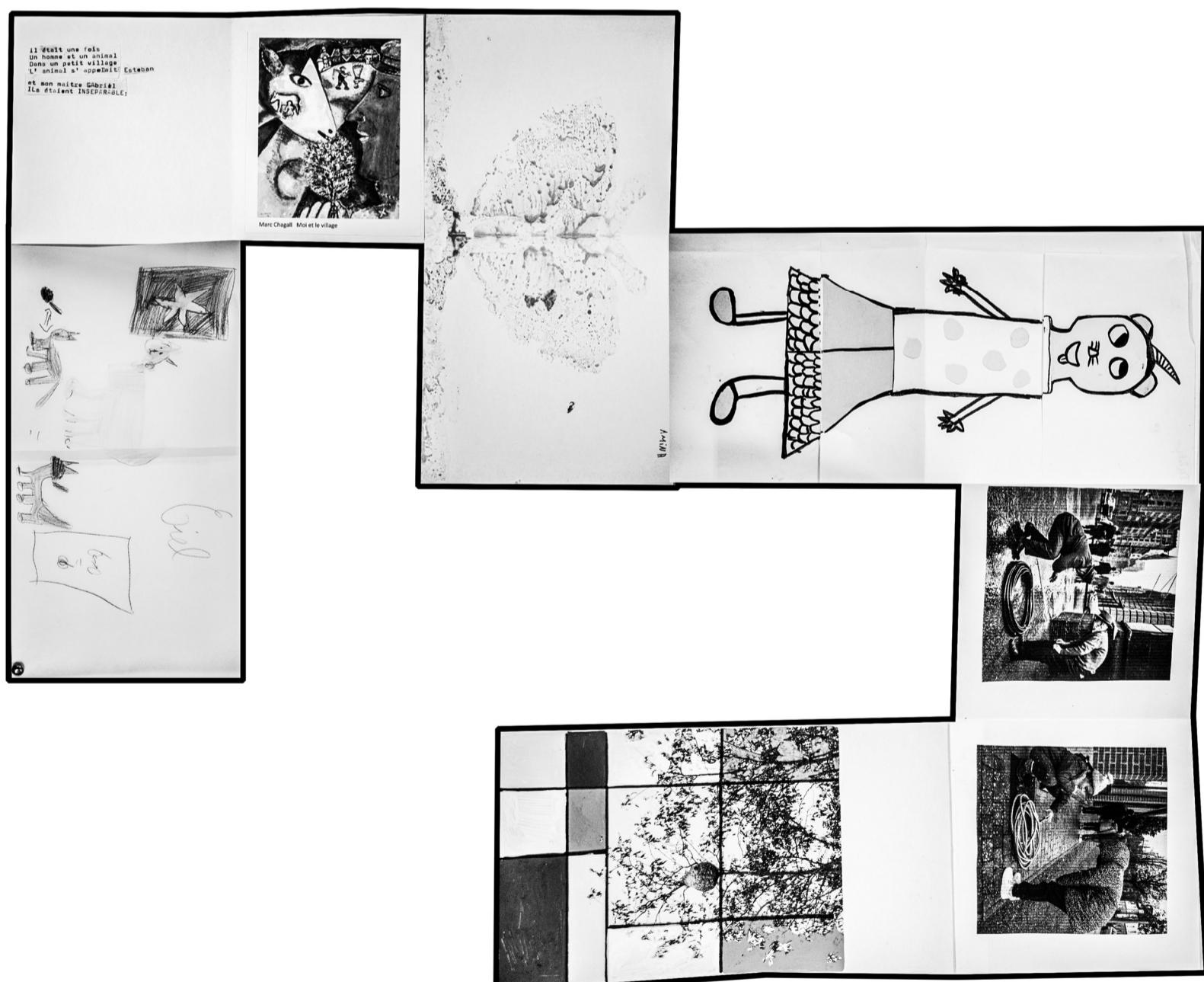
CHEMINS DE TRAVERSES

Depuis la rentrée de septembre 2025, les enfants de la bibliothèque de rue se construisent un livre accordéon. Un livre accordéon un peu fou, qui part dans tous les sens. Un livre hors-normes.

Chaque mois, nous découvrons le travail d'un artiste qui a osé faire autrement pour exprimer sa façon d'être et de voir le monde.

Dans leurs livres accordéon, les enfants collectionnent toutes leurs découvertes, leurs essais de techniques, ce qu'ils en pensent, des traces de ce qu'il se passe en bibliothèque de rue chaque mercredi. Ils mettent ainsi en page leur propre cheminement dans ce projet.

Certains enfants ont déjà accumulé beaucoup de pages et ils sont très fiers de constater au fur et à mesure l'ampleur et la qualité de leur travail.





Ca se passe

AGIR CONTRE LES MALTRAITANCES SOCIALES ET INSTITUTIONNELLES

C'est le thème proposé par le comité international du suivi de la Journée mondiale du refus de la misère, ce 17 octobre 2025.

A cette occasion, notre document « *Quand les lois enferment les plus pauvres dans la misère au lieu de les protéger* » s'en fait l'écho, et donc aussi des réalités que nous vivons actuellement. https://www.mouvement-lst.org/documents/2025/Lst-Maltraitance_institutionnelle_17.10.2025.pdf

Maltraitance rime avec violence et ces réalités sont le lot quotidien des personnes et familles condamnées à vivre dans la misère depuis toujours.

Les poussées néolibérales actuelles donnent une intensité particulière à ces maltraitances institutionnelles. Elles produisent énormément de misère, d'inégalités et de répressions pour la grande majorité des citoyens, et particulièrement pour les plus opprimés.

Mais en plus, ces maltraitances atteignent aussi les institutions qui mettent en œuvre les valeurs de solidarité, de participation citoyenne, d'égalité, de justice, de démocratie. Les exemples ne manquent pas, la fragilisation croissante de la sécurité sociale, une fiscalité qui n'atteint pas de nombreux très gros revenus, des projets publics somptueux ou démesurés, un Etat qui n'assume pas les condamnations qu'il a concernant l'accueil des migrants, diverses formes de « travail forcé » à travers les activations des allocataires sociaux, etc.

Nous souhaitons que ce travail soit à la fois un outil de mémoire et une ressource pour la défense actuelle des valeurs de solidarité, d'humanité, de démocratie, de justice sociale. Autant d'éléments indispensables comme balises pour lutter

Maltraitance institutionnelle :

Quand les lois enferment les plus pauvres dans la misère au lieu de les protéger



L'exemple du travail et de la protection sociale

Notre analyse de la situation en 1996 et en 2025
D'étranges similitudes et la situation s'aggrave encore



contre le « marché roi » et sa concurrence débridée, l'exploitation outrancière de l'humain et de l'environnement, le droit pour certains d'accaparer toutes les richesses produites ou naturelles, et pour un droit à une sécurité d'existence réelle et solide pour toutes et tous et sans condition. Dans ce cadre, contrairement à ce que les pouvoirs déclarent, tout le monde n'est pas gagnant.

L'ensemble du monde du travail est perdant, qu'il soit avec ou sans emploi. Les seuls gagnants sont celles et ceux qui tirent des profits dans l'exploitation du travail humain, dans la forme particulière qu'est l'emploi.

Luc Lefebvre

Vous pouvez consulter cet écrit sur notre site ou l'obtenir au format papier dans nos locaux.

Petites nouvelles

DECES

Nous avons appris le décès de Nicole DUBOIS qui était la compagne de Patrick DESPRETZ, militant à LST Andenne. Toutes nos pensées l'accompagnent dans ces moments difficiles.

Emile HESBOIS s'en est allé le 30 novembre 2025. Une longue histoire de liens, d'humanité et de conscience des richesses des vies ordinaires. Merci Emile. Nous pensons beaucoup à Bruno, à sa famille, ses amis.

NAISSANCE

Chez Syndelle Defaux, Aaliyah-Meena a pointé le bout de son nez ce 29 novembre. Au grand bonheur de ses frère et sœur et de toute la famille. C'est la cinquième arrière petite-fille d'Andrée Defaux. Belle route !

« LA MAIN DANS LA MAIN »

LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro

D'Andenne, de Condroz-Famenne-Ardennes, de Namur, du Hainaut : Andrée, Catherine, Cécile, Fabian, Fabienne, Francine, Isabelle, Jacques, Luc, Martin, Mélanie, Patricia, Paul, Perry, Philippe, Pierre, Prescillia, Régine, Sandra, Vincent

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22
Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne
andenne@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDROZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condroz-Famenne-Ardennes asbl
Tél. : 0486/33 36 17
Doyon, 13 – 5370 Flostoy
ciney-marche@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

DANS LE HAINAUT :

LST Hainaut
Tél : 0486/33 43 59
hainaut@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387

A TUBIZE

C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65
tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S.T asbl - Tél. : 081/22 15 12
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.MOUVEMENT-LST.ORG
federation@mouvement-lst.org



ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 20 euros/an

Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387

De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl
27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 732.500 (LST) ou projet n° 732.501 (LST Andenne).



AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4
Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez

pas à nous contacter.

Nous attendons vos remarques,

vos articles, un petit coup

de fil... Bonne lecture !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG